

# Deux jours de tensions, Une solidarité sans faille

Le 10 février 2026

Les 7, 8 et 9 février, notre établissement a été confronté à une succession d'événements graves, générant une forte tension sécuritaire et humaine, à laquelle les personnels ont répondu avec professionnalisme, réactivité et solidarité.

Le 7 février à 13h00, lors de l'appel du D2, un détenu âgé de 38 ans a été découvert pendu dans sa cellule. Trois agents, dont un élève surveillant, sont immédiatement intervenus et se sont relayés pour pratiquer le massage cardiaque, conformément aux procédures obligatoires, et ce malgré le décès manifeste, jusqu'à l'arrivée des secours et des autorités compétentes.

Dans la nuit du 8 au 9 février, une sortie hôpital est intervenue vers 1h30, mobilisant trois agents, dont le gradé de nuit. L'officier de permanence a alors assuré la fin de nuit. À 4h45, un second détenu, âgé de 54 ans, a été découvert mort derrière la porte de sa cellule. L'officier de permanence a immédiatement effectué les gestes de réanimation, sans succès.

Le 9 février à 10h45, face à un détenu particulièrement agité, ne supportant plus les blocages successifs, une mise en prévention a été décidée afin de prévenir des tapages et dégradations et de préserver la sécurité du bâtiment CD.

L'UFAP UNSa Justice tient à remercier l'ensemble des agents qui se sont mobilisés spontanément pour sécuriser le bâtiment CD, ainsi que ceux qui se sont naturellement positionnés au rond-point Haut afin de fluidifier et sécuriser les mouvements des différents intervenants (pompiers, SMUR, gendarmerie, autorités judiciaires). L'engagement des personnels de jour comme de nuit, surveillants, gradés, officiers et cheffe de détention, a permis d'assurer la continuité du service public pénitentiaire dans des circonstances exceptionnelles.

L'UFAP UNSa Justice rappelle qu'un accompagnement et un soutien psychologique doivent être proposés aux agents qui en expriment le besoin.

L'UFAP UNSa Justice restera particulièrement vigilante quant à l'accompagnement des personnels, notamment face à l'empressement parfois constaté à exiger des écrits professionnels, alors même que les agents sont encore sous le choc.

**Dans l'épreuve, la solidarité des agents est une réalité concrète...  
Pas un slogan !!**

Le Bureau Local UFAP UNSa Justice MURET